# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## prévention

Question écrite n° 14039

### Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les « épidémies » actuelles de myopie comportementale qui sont notamment dues à un usage trop intense de la vision de près dès l'âge de 12 ans. En effet, les jeunes passent beaucoup de temps devant les écrans (ordinateur, télévision, tablette...). Or selon la dernière mise en garde de l'Association nationale pour l'amélioration de la Vue (AsnaV), ils devraient observer une pause toutes les vingt minutes pour « détendre » leurs yeux. Ils devraient également équilibrer les durées consacrées à la vision de près et à celle de loin. Aussi, il lui demande quelles mesures elle entend prendre en la matière.

### Texte de la réponse

Selon les données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School aged Children (HBSC) 2010, et contrairement aux recommandations internationales, la grande majorité des 11-15 ans (91,5 %) passe plus de deux heures par jour devant les écrans. Il n'y a pas de grande évolution entre 2006 et 2010 pour le temps total passé devant un écran, mais les modes de consommation se sont modifiés. Les adolescents sont significativement moins nombreux à regarder la télévision (au moins deux heures par jour en 2010) qu'en 2006 (58 % en 2010, contre 63 % en 2006) mais, en contrepartie, ils utilisent davantage les jeux vidéo (37 % au lieu de 29 %) et plus encore l'ordinateur (42 % contre 33 %). Cette tendance se retrouve autant chez les filles que chez les garçons et concerne significativement les jeunes à partir de 13 ans. Cette connaissance des comportements des jeunes vis-à-vis des écrans doit permettre d'adapter les messages de prévention portés individuellement par les professionnels de la santé, de l'enfance et de l'éducation ainsi que par les parents, ou collectivement par les pouvoirs publics. Le conseil supérieur de l'audiovisuel diffuse d'ores et déjà, sur son site, à destination des parents : « attention, ce n'est pas parce que les programmes sont adaptés à vos enfants qu'ils peuvent passer plus de temps devant la télévision ! Veillez à toujours privilégier des sessions de visionnage de courte durée et suffisamment espacées. ».

### Données clés

**Auteur :** M. Philippe Meunier
**Circonscription :** Rhône (13e circonscription) - Les Républicains
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 14039
**Rubrique :** Santé
**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé
**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 18 décembre 2012, page 7445
**Réponse publiée au JO le :** 11 mars 2014, page 2303